Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 056-215601253-20260311-2026_012-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
MORBIHAN

Arrondissement de
Pontivy

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Malguénac

Séance du 11/03/2026

Date de la convocation
03/03/2026

Date d'affichage de la convocation
03/03/2026

Nombre de membres
Afférents au conseil municipal : 15 En exercice : 15 Présents : 11

Votes
Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Réf	2026/012

L'an 2026 et le 11 mars à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Malguénac, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame le Maire,

Présent.e.s : Mme GUÉGAN Dominique, Maire, M. LE MOING Jean-Jacques, Mme CHEREL Sabrina, M. CHAUVIRÉ Yann, Mme BERNARD Solenn, M. URVOIT Rachel, Mme TROUBOUL Marie-Claire, Le GALLIARD Sylvie, Mme GOALABRE-BITEAU Anne, M. KERMABON François, M. LE TROUHER Vincent.

Absent.e.s excusé.e.s : Mme MATIGNON Isabelle (procuration à M. LE TROUHER Vincent), Mme LE GARGASSON Nadège (procuration à Mme BERNARD Solenn), M. JOUANNO Mickaël (procuration à M. URVOIT Rachel).

Absent.e.s: Mme OLLIVIER Valérie

Secrétaire de séance : Mme CHÉREL Sabrina

Objet de la délibération : Affectation des résultats 2025 - budget lotissement rue de Guern - Park Liam

Considérant que le CFU adopté préalablement fait ressortir les résultats suivants :

Section de FONCTIONNEMENT		
Dépenses de fonctionnement : mandats émis	292.61 €	A
Recettes de fonctionnement : titre émis	45 778.85 €	B
Résultat brut de fonctionnement	45 486.24 €	C=B-A
Résultats N-1 reporté	-78 227.72 €	D
Résultat net de fonctionnement	**-32 741.48 €**	RNF=C+D
Section d'INVESTISSEMENT		
Dépenses d'investissement	12 029.91 €	A
Recettes d'investissement	0.00 €	B
Résultat brut de la section d'investissement	-12 029.91 €	RBI
Résultats N-1 reportés (001)	60 779.35 €	C
Déficit/excédent d'investissement R001	**48 749.44 €**	D=RBI+C

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 056-215601253-20260311-2026_012-DE

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **D'AFFECTER** en fonctionnement en dépenses au compte 002 du BP 2025 le déficit de fonctionnement de 32 741.48€.

- **D'AFFECTER** en investissement l'excédent d'investissement de 48 749.44 € du budget 2025 en recettes d'investissement à l'article 01 du budget 2026.

- **DONNE POUVOIR** à Mme la maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour copie conforme.

MAIRIE DE MALGUENAC (Morbihan)

La Maire,